RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 08517
Numéro SIREN : 528 996 366
Nom ou dénomination : CEMAGREF PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2019 sous le numéro de dépôt 34167

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°34167 en date du 07/08/2019

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
- 7 AOUT 2019
DEPOT N° 34167

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

CEMLV Marne la Vallée

7, rue du Bois de Paris • Chessy
77701 Marne la Vallée Cedex 04
Tél : 01 64 63 44 10
Fax : 01 64 63 00 82
E-mail : cemlv@cemlv.com

CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS

1 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
92761 ANTONY

Comptes annuels au 31/12/2018

Sommaire

DESIGNATION	PAGES
Documents liminaires	
Attestation	3
Documents de synthèse	
Bilan	5
Compte de résultat	7
Annexe	
Faits caractéristiques	10
Principes, règles et méthodes comptables	10
Notes sur l'actif	11
Immobilisations	11
Notes sur le passif	11
Capitaux propres	11
Dettes	12
Autres informations	12
Détail des postes	
Actif	16
Immobilisations	16
Divers	16
Passif	16
Capitaux propres	16
Dettes	16
Compte de résultat	17
Charges d'exploitation	17
Produits financiers	17
Impôt sur les bénéfices	18
Documents de gestion	
Soldes intermédiaires de gestion	20
Liasse fiscale	

Documents liminaires

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** pour l'exercice du **01/01/2018 au 31/12/2018** et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du 07/12/2010, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas à délivrer d'attestation compte tenu de la présence d'un commissaire aux comptes qui certifie les comptes.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	**818 634 Euros**
Chiffre d'affaires	**Euros**
Résultat net comptable	**37 370 Euros**

Fait à Chessy
le 26/04/2019

Guilhem PRINCÉ
EXPERT COMPTABLE



Documents de synthèse

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé		(I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations	457 600		457 600	457 600
		Créances rattachées à des participations	188 271		188 271	188 271
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		Total (II)	**645 871**		**645 871**	**645 871**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)				
		Autres créances (3)				
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	172 763		172 763	135 499
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)				
		Total (III)	**172 763**		**172 763**	**135 499**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**818 634**		**818 634**	**781 370**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

			31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	457 600)	457 600	457 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)		
	Réserve légale (3)			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)		
	Report à nouveau		310 813	226 545
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		37 370	84 268
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		**805 783**	**768 413**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		25	25
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)	10 000	10 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 826	2 802
	Dettes fiscales et sociales			130
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)			
	Total (IV)		**12 851**	**12 957**
Ecarts de conversion passif		(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)		**818 634**	**781 370**

Renvois				
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Ecart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		12 851	12 957
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		25	25

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017
	Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 - France**	**2 - Exportation**	**Total**	**Total**
	Ventes de marchandises				
	Production vendue biens				
	Production vendue services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
	Autres produits (1) (11)				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			2 996	2 958
	Impôts, taxes et versements assimilés			139	130
	Salaires et traitements				
	Charges sociales (10)				
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			**3 135**	**3 088**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**-3 135**	**-3 088**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				37 651
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				**37 651**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					**37 651**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				**-3 135**	**34 563**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-40 505	-49 705
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		**37 651**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**-37 370**	**-46 617**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**37 370**	**84 268**

Renvois				
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		37 651
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		
	(15)	Résultat en Euros et centimes	37 370,37	84 267,96

Annexe

Faits caractéristiques

La société a perçu sur l'exercice le remboursement de la quote-part du crédit d'impôt Recherche 2012 de la société CEMAFROID d'un montant de 40 505 €.

La société CEMAFROID étant en 2012 une Société en Nom Collectif, le montant du Crédit d'impôt Recherche a été reversé aux associés de la SNC proportionnellement à leurs droits.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123- 172 à R. 123-208 du code de commerce.

L'annexe est établie sous forme simplifiée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers				
. matériel de transport				
. matériel de bureau				
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total				
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	645 871			645 871
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Total	**645 871**			**645 871**
Total général	**645 871**			**645 871**

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	1000	457,60	457 600
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	1000	457,60	457 600
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Dettes

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	25	25		
. à 1 an maximum à l'origine	25	25		
. à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Total	**25**	**25**		

Autres informations

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
FNP CEMLV 2018	1 542
FNP CAC 2018	1 284
AGIOS A PAYER B.N.P	25
Total	**2 851**

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Participations détenues entre 10 et 50%					
CEMAFROID 5 AVENUE DES PRES 94260 FRESNES N°SIREN: 432511897	893 189	1 713 908	34,86	6 833 583	266 701
Total	**893 189**	**1 713 908**		**6 833 583**	**266 701**

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		457 600
Créances rattachées à des participations		188 271
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Total actif		**645 871**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total passif		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Total produits		
Charges financières		
Total charges		

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	188 271	188 271	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	**188 271**	**188 271**	

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine	25	25		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 826	2 826		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	10 000	10 000		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	**12 851**	**12 851**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques

Détail des postes

Immobilisations

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES PARTICIPATIONS			
261100	Participation Cemafroid SAS	457 600	457 600
	Total	**457 600**	**457 600**
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS			
267110	Créances sur part. Cemafroid SAS	188 271	188 271
	Total	**188 271**	**188 271**
	Total Immobilisations	**645 871**	**645 871**

Divers

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017
DISPONIBILITÉS			
512171	B.N.P	172 763	135 499
	Total	**172 763**	**135 499**
	Total Divers	**172 763**	**135 499**

Capitaux propres

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL			
101300	Capital souscrit appelé versé	457 600	457 600
	Total	**457 600**	**457 600**
REPORT À NOUVEAU			
110000	Report à nouveau crédit	310 813	226 545
	Total	**310 813**	**226 545**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
120000	Résultat de l'exercice	37 370	84 268
	Total	**37 370**	**84 268**
	Total Capitaux propres	**805 783**	**768 413**

Dettes

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
519800	Intérêts courus s/concours bancaire	25	25
	Total	**25**	**25**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS			
455100	Compte-courant Irstea	10 000	10 000
	Total	**10 000**	**10 000**

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS			
408100	Fournisseurs factures non parvenues	2 826	2 802
	Total	**2 826**	**2 802**
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
44	*ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES*		***130***
448600	Etat Charges à Payer		130
	Total		**130**
	Total Dettes	**12 851**	**12 957**

Charges d'exploitation

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES					
622	*RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES*	***2 896***	***2 817***	***78***	***2,77***
622601	Honoraires comptables	1 542	1 542	0	
622602	Honoraires commissaires aux comptes	1 308	1 230	78	6,34
622700	Frais d'actes	46	45	0	0,33
627	*SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS*	***100***	***141***	***-41***	***-28,98***
627800	Autres services bancaires	100	141	-41	-28,98
	Total	**2 996**	**2 958**	**37**	**1,26**
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS					
635111	CFE	139	130	9	6,92
	Total	**139**	**130**	**9**	**6,92**
	Total Charges d'exploitation	**3 135**	**3 088**	**46**	**1,50**

Produits financiers

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS					
761110	Revenus sur participation Cemafroid		37 651	-37 651	-100,00
	Total		**37 651**	**-37 651**	**-100,00**
	Total Produits financiers		**37 651**	**-37 651**	**-100,00**

Impôt sur les bénéfices

N° compte	Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
699100	CREDIT IMPOT RECHERCHE	-40 505	-49 705	9 200	-18,51
	Total	**-40 505**	**-49 705**	**9 200**	**-18,51**
	Total Impôt sur les bénéfices	**-40 505**	**-49 705**	**9 200**	**-18,51**

Documents de gestion

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Désignation	31/12/2018		31/12/2017		Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
		Montant	%	Montant	%		
	CHIFFRE D'AFFAIRES						
+	Production stockée et immobilisée						
	ACTIVITÉ						
-	Achats consommés						
	MARGE BRUTE						
	VENTES DE MARCHANDISES						
-	Coût d'achat des marchandises vendues						
	MARGE COMMERCIALE						
	PRODUCTION VENDUE						
+	Production stockée et immobilisée						
	PRODUCTION DE L'EXERCICE						
-	Coût d'achat des matières premières						
	MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
	MARGE BRUTE						
-	Autres achats et charges externes	2 996		2 958		37	1,26
	VALEUR AJOUTÉE	**-2 996**		**-2 958**		**-37**	**1,26**
+	Subventions d'exploitation						
-	Impôts, taxes et versements assimilés	139		130		9	6,92
-	Charges de personnel						
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-3 135**		**-3 088**		**-46**	**1,50**
+	Reprises prov. et transferts de charges						
+	Autres produits d'exploitation						
-	Dotations aux amortissements et provisions						
-	Autres charges d'exploitation						
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-3 135**		**-3 088**		**-46**	**1,50**
+	Bénéfice attribué ou perte transférée						
-	Perte supportée ou bénéfice transféré						
+	Produits financiers			37 651		-37 651	-100,00
-	Charges financières						
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-3 135**		**34 563**		**-37 698**	**-109,07**
+	Produits exceptionnels						
-	Charges exceptionnelles						
-	Participation des salariés						
-	Impôts sur les bénéfices	-40 505		-49 705		9 200	-18,51
	RÉSULTAT NET	**37 370**		**84 268**		**-46 898**	**-55,65**

Liasse fiscale

cerfa

N° 11084*20

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPÔT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2019

Timbre à date du service

Exercice ouvert du	01012018	au	31122018
Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal	X
Déclaration annuelle souscrite par un groupe fiscalement intégré			
Société ayant opté pour le régime prévu à l'article 208 quater du CGI			
Option pour l'imposition forfaitaire annuelle (art. 209-0 B) (entreprises de transport maritime) cocher la case			

A - IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS	
SIRET **5 2 8 9 9 6 3 6 6 0 0 0 1 9**	**Mél : cemlv@cemlv.com**
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
1 RUE PIERRE GILLES DE GENNES **92761 ANTONY**	

B - RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C - ACTIVITÉS

Activités exercées : **HOLDING**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

D - RÉSULTAT FISCAL, ÉLÉMENTS DE LIQUIDATION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* | Bénéfice imposable à 28% | Déficit **3 135**

Bénéfice imposable à 15 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* | Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A | Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier côtée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

E - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

F - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumises au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse / N°

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse / N°

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI **X** NON | Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du cabinet ou de l'expert-comptable	Nom et adresse du conseil
CEMLV **7 RUE DU BOIS DE PARIS 77700 CHESSY** Tél : **01.64.63.44.10**	Tél :
CGA/OMGA ou viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	**Identité du déclarant**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné : N° d'agrément du CGA	Date : Lieu : **ANTONY** Qualité et nom du signataire : **Président-IRSTEA, représenté par M SAI** Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

2019

I - PART DES BÉNÉFICES, DISTRIBUTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions [1]	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) [2]					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus [3]					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI [4]					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis [5]					**Total (a à h)**	

II - RÉMUNÉRATIONS DIVERSES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

III - AUTRES

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

IV - SOMMES CONCERNANT LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés [a]		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages [b]		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 16 %

cerfa N° 15949 * 01
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

① BILAN-ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise **1 RUE PIERRE GILLES DE GENNES 92761 ANTONY** — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52899636600019 — Néant ☐ *

Exercice N clos le , 31122018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	457 600	CV	457 600
	Créances rattachées à des participations	BB	188 271	BC	188 271
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	645 871	BK	645 871
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ		CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	172 763	CG	172 763
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	172 763	CK	172 763
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	818 634	1A	818 634

Renvois: (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 457 600)	DA	457 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	310 813
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 370
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
	TOTAL (I)	DL	805 783
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 826
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	12 851
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	818 634

RENVOIS			
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 851
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	25

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue { services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		2 996
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		139
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		3 135
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(3 135)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
opérations en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change					GN		
PRODUITS FINANCIERS	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
CHARGES FINANCIÈRES	Différences négatives de change					GS		
CHARGES FINANCIÈRES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		(3 135)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK	(40 505)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	(37 370)
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 370

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6 *bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6 *ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	LR	LS
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	ØH	ØJ

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1
FINANCIÈRES	Autres participations		645 871
FINANCIÈRES		TOTAL IV	645 871
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	645 871

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY 645 871	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 645 871	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL 645 871	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	188 271	UM	188 271	UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB						
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX	VT	188 271	VU	188 271	VV		
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	25	25		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 826	2 826		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	10 000	10 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	12 851	VZ 12 851		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2057-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** — DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Formulaire déposé au titre de l'IR — ET — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	37 370
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	37 370

II. DÉDUCTIONS

						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV				
		- imposées au taux de 0 %					WH				
		- imposées au taux de 19 %					WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY				
	Majoration d'amortissement *						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 *undecies*)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé			dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	40 505
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
									TOTAL II	XH	40 505

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ 3 135
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 3 135

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2058-A-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

DGFiP N° 2058-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	5 425
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	5 425
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	3 135
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	8 560

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation*				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

N° 2058-B-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	226 545		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	84 268		Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF	
				Report à nouveau		ZG	310 813
TOTAL I	ØF	310 813		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	310 813

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		YQ
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		XQ
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS 2 896
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST 100
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ 2 996
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW 139
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX 139
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée				YY
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *				ØB
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK %
	- Numéro de centre agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*				RH

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

N° 2058-C-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,80 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise : CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-B-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2).	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) (1).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) (1).	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N -10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F–G–H (7)
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) (3)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N -10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-C-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS**

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2059-D-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) (16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS** — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01012018** et clos le : **31122018** — Données en nombre de mois : **1** **2**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	**2 996**
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**2 996**

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	**(2 996)**

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	**(2 996)**

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/ /	GZ	/ /	
Date de cessation			HR	/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

Editions Informatiques Comptables N° 2059-E-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2019

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 52899636600019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE GILLES DE GENNES

CODE POSTAL 92761 VILLE ANTONY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination IRSTEA

N° SIREN (si société établie en France) 18007013 | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 1000.00

Adresse : N° 1 Voie RUE PIERRE GILLES DE GENNES

Code Postal 92160 Commune ANTONY Pays FRANCE

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° 2059-F-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G-SD 2019

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N°SIRET 52899636600019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE GILLES DE GENNES

CODE POSTAL 92761 VILLE ANTONY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SAS Dénomination CEMAFROID

N° SIREN (si société établie en France) 432511897 % de détention 34,86

Adresse : N° 5 Voie AVENUE DES PRES

Code Postal 94260 Commune FRESNES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2059-G-SD Editions Informatiques Comptables Novembre 2018

DGFiP N° 2058-A-SD 2019
ANNEXE

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise **CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS**

Détail des déductions diverses	Exercice N
Produit d'impôt	**40 505**

CEMAGREF PARTICIPATIONS SAS	Exercice du 01/01/18 au 31/12/18

CHARGES A PAYER

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
FNP CEMLV 2018	1542
FNP CAC 2018	1284
AGIOS A PAYER B.N.P	25
TOTAL	**2851**

CEMAGREF PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 457 600 €

Siège social : 1, rue Pierre-Gilles de Gennes

92761 ANTONY Cedex

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 juin 2019 SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/18, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice qui a couru du 01/01/2017 au 31/12/2018. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31/12/18 fait apparaître un résultat net comptable positif de 37 370 euros.

L'effectif de la société est de 0 personnes au 31 décembre 2018.

Durant l'exercice 2018, la société n'a pas acquis, ni cédé de participations.

ACTIVITES 2018 - PERSPECTIVES 2019

Aucun dossier de prise de participation n'a été instruit en 2018 avec la direction d'Irstea en charge de la valorisation et du transfert (DIVAC).

Les comptes de la SAS Cemafroid pour l'exercice 2018 font apparaître un résultat net comptable de +266 701 €. Compte tenu simultanément

- Des incertitudes persistantes sur le calendrier et les modalités de renouvellement de la délégation de service public (DSP) du ministère en charge de l'agriculture

- Du portage par le Cemafroid du programme d'économies d'énergie ECLER financé par le ministère en charge de la transition écologique (7,75 M€ sur la période 2019-2021) qui se traduira par une forte augmentation de l'activité en 2019

- Des projets de déménagement à l'étude du site de Cestas

L'assemblée générale du 3 mai 2019 a décidé de ne pas verser en 2019 de dividende au titre de l'exercice 2018.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne dispose d'aucune filiale.

La société détient une participation de 457 600 € au sein de la SAS Cemafroid.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018,

Il n'y a pas de chiffre d'affaires, ni de produits d'exploitation,

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3 135 euros ;

Le résultat d'exploitation ressort à – 3 135 euros.

La société n'a aucune charge de traitement et salaires, ni de charges sociales.

En l'absence de produits financiers et de charges financières le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 3 135 euros.

Compte tenu d'un versement de 40 505 € lié au crédit d'impôt « recherche » accordé au Cemafroid sous son statut antérieur de SNC, l'impôt sur les bénéfices s'élève à – 40 505 €

Cemagref Participations bénéficie du régime fiscal des mères et filiales qui neutralise les dividendes

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de +37 370 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire d'affecter le résultat bénéficiaire de 37 370 euros au report à nouveau.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/18 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

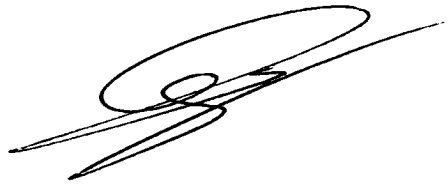
REMUNERATION DU PRESIDENT

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2018, le Président n'a perçu aucune somme au titre de sa rémunération et au titre de ses frais de représentation ou de déplacement.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à notre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait le 11 juin 2019



Pierre-Yves SAINT

Président

CEMAGREF PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifié au capital de 457600 €
Siège social: Parc de Tourvoie – BP 44, 92163 Antony cedex

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 26 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **37 370 Euros** de la manière suivante:

Bénéfice : **37 370 Euros**

Affectation:

- Report à nouveau : + **37 370 Euros**

L'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

Le président

Pierre-Yves SAINT

CEMAGREF PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 457600 Euros

Siège social: Parc de Tourvoie – BP 44, 92163 ANTONY Cedex

528 996 366 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 juin 2019

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept juin, à onze heures trente, les associés de la SAS Cemagref Participations, au capital de 457 600 Euros, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite du président.

- Présent: Monsieur Pierre Yves SAINT
- Excusé : Monsieur Jean-Michel FRANÇOIS, Commissaire aux Comptes

Total des parts présentes ou représentées: **100%**

Monsieur Pierre Yves SAINT préside la séance en qualité de représentant d'Irstea, Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée:

• le rapport de gestion de la gérance;

• les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

• le rapport du Commissaire aux Comptes sur ces mêmes comptes annuels ;

• le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les dispositions légales ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Il est rappelé que les mandats de la Société FCN, Commissaire aux Comptes titulaire et de FCF, Commissaire aux Comptes suppléant étaient arrivés à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2017, et que ladite assemblée a décidé le renouvellement du mandat de la Société FCN, Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que de ne pas nommer de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31-12-2018 ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- l'approbation des comptes et l'affectation du résultat ;

Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- prise de participation dans la société POLHY SAS ;

La proposition est acceptée.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.

Le Président présente le projet de prise de participation dans la société POLHY SAS.

En 2015, Asur Plant Breeding, Syngenta et Irstea se sont associés pour rechercher et développer des technologies pour améliorer la pollinisation des céréales hybrides. Ces travaux ont conduit à développer une nouvelle technologie brevetée de supplémentation pollinique (dépôt PCT N°1852209 avec date de priorité du 14 mars 2018) qui permet d'accroitre le rendement de production des semences hybrides de 20 à 30%. Cette invention marque un tournant historique après plus de 50 années de tentatives infructueuses dans la quête des agricultures à améliorer leur production de semences hybrides. Ce brevet est en copropriété entre les 3 partenaires.

Après 3 années de recherche, Asur Plant Breeding, Syngenta et Irstea ont décidé de créer au 3ème trimestre 2019 une société POLHY SAS pour poursuivre le développement, produire et commercialiser des équipements et des services de supplémentation pollinique pour semences hybrides en direction des producteurs de semences de céréales, maïs et riz hybrides dans le monde entier. La finalité de ces équipements et services est de d'augmenter et sécuriser la rentabilité de certaines productions agricoles inféodée au climat pour l'étape de pollinisation. La société POLHY SAS souhaite devenir un leader mondial de cette technologie avec ses partenaires locaux et la commercialiser et l'exporter dans le monde entier. La société vise à 10 ans un chiffre d'affaire de 170M€ sur un potentiel de marché mondial estimé à plus d'un milliard d'Euros sur les seuls équipements de pollinisation.

Le plan d'affaires de la société POLHY SAS est annexé au présent compte rendu (fiche action POLHY SAS). Il prévoit un capital initial de 30 K€ à la création, réparti équitablement entre les 3 partenaires susvisés, l'engagement d'Irstea devant être porté par sa filiale Cemagref Participation : ainsi une prise de participation d'un montant de 10 k€ à la création de la SAS POLHY est-elle proposée à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs la candidature des 3 partenaires à l'appel d'offres du PIA « territoires d'innovation de grande ambition » (projet HAPPI MONTANA) a nécessité la signature d'une lettre d'intention relative à la création de la société, également jointe au présent procès-verbal.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Le Président mets ensuite successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, de l'activité de la Société et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels clos le 31 décembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de **37 370 Euros**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est votée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante:

- Bénéfice : **37 370 Euros**
- Total affectable **:** **37 370 Euros**

Affectation proposée :

- Report à nouveau : **37 370 Euros**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le président ne perçoit aucune rémunération si ce n'est le remboursement de ses frais professionnels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le président ne perçoit aucune rémunération si ce n'est le remboursement de ses frais professionnels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

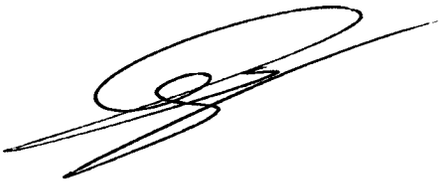
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.



Le Président